

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**PHILIPPE CREVEL – CERCLE DE L'ÉPARGNE****Pas de vacances pour l'épargne**

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

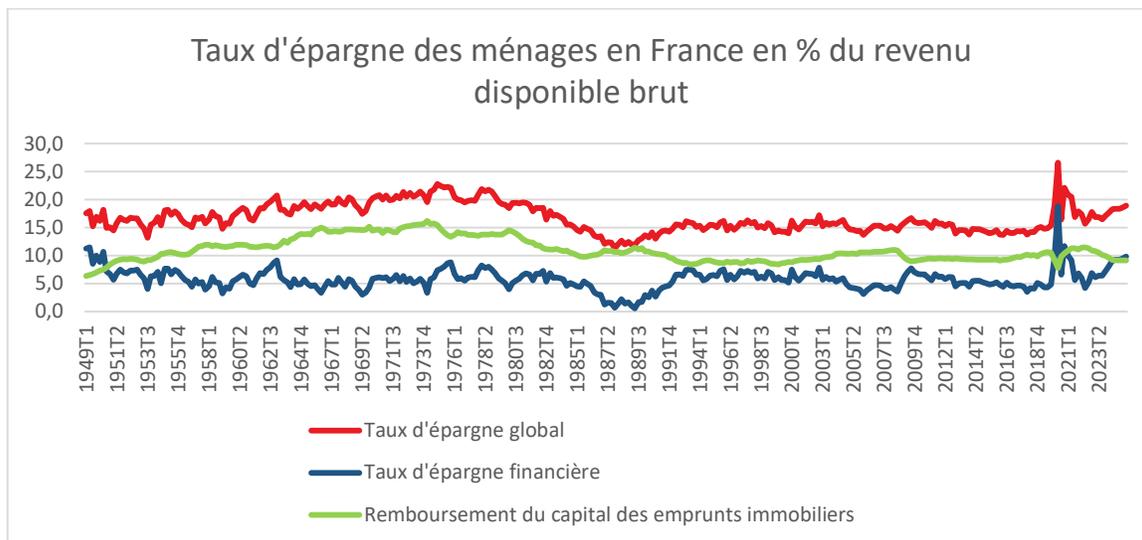
Au 2^e trimestre 2025, le taux d'épargne des ménages a atteint, selon l'INSEE (comptes nationaux), un niveau record de 18,9 % du revenu disponible brut. Il a augmenté de 0,3 point entre le premier et le deuxième trimestre. Le taux d'épargne financière est de son côté passé de 9,5 à 9,8 % du revenu disponible brut. Hors covid, il faut remonter au début des années 1980 pour avoir un taux aussi élevé.

Depuis la crise sanitaire de 2020, les Français maintiennent un effort d'épargne important. Le taux d'épargne n'a jamais retrouvé son niveau d'avant covid (15 % du revenu disponible brut). La succession de crises (covid, guerre en Ukraine, vague inflationniste, conflit au Moyen Orient, situation politique en France) explique en grande partie cette propension à l'épargne qui s'effectue au détriment de la consommation. Les ménages diffèrent leurs dépenses importantes et épargnent les gains de pouvoir d'achat dont ils peuvent bénéficier. La dégradation des comptes publics constitue également un facteur propice à l'épargne, les ménages craignant une hausse des impôts ou un ralentissement de la croissance. D'autres facteurs peuvent contribuer à l'augmentation du taux d'épargne : le vieillissement de la population et le réinvestissement des revenus des produits d'épargne.

Le retour de l'incertitude politique après l'annonce du Premier ministre, François Bayrou du 25 août dernier, ne devrait pas inciter les ménages à relâcher leur effort d'épargne. Certes, les ménages sont de plus en plus résilients compte tenu de la multiplication des crises, en revanche leur prudence s'inscrit dans la durée.

Au 2^e trimestre, le revenu disponible brut (RDB) des ménages en euros courants a augmenté de +0,3 % après +0,6 % au premier trimestre. Les prestations sociales ont augmenté de 0,7 % après +1,1 %. La masse salariale reçue par les ménages a progressé à un rythme proche de celui du trimestre précédent (+0,4 % après +0,3 %). Les impôts versés par les ménages ont connu une progression de +0,8 % après +3,5 % au premier trimestre.

Dans le même temps, l'inflation est en recul. Les prix de la consommation des ménages se replient légèrement (-0,1 % après +0,5 %). Le pouvoir d'achat des ménages s'est accru de +0,4 % après +0,1 %. Mesuré par unité de consommation pour être ramené à un niveau individuel, le pouvoir d'achat augmente de +0,2 % après -0,1 %.



Cercle de l'Épargne -données INSEE

Contacts presse

Philippe Crevel
06 03 84 70 36

Sarah Le Guez
06 13 90 75 48
sleguez@cercledelepargne.fr